

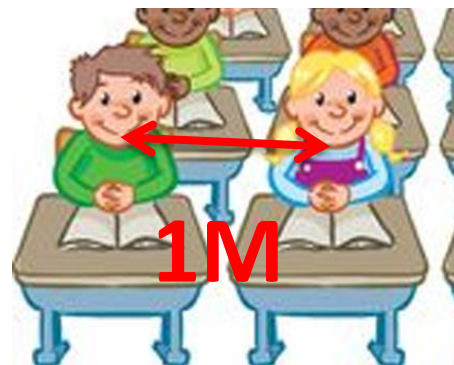
# Organisation de la reprise du 22 juin pour l'école Saint-Joseph de Caudan

## Parents :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

## Distanciation :

Pour l'élémentaire : la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Si elle n'est pas possible, l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe



Pour la maternelle : entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.

Pour la sieste, les lits seront organisés pour que les têtes des élèves soient éloignées de 1 mètre.

**Lavage des mains** : Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.



## Port du masque :

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie.

- pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire ;
- pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais possible.

### **Entretien des locaux, du matériel :**

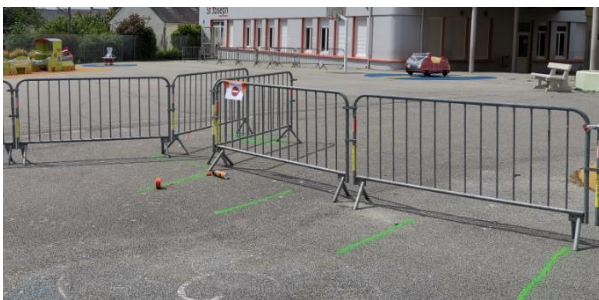
Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise lorsque qu'une désinfection au minimum quotidien est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

La ventilation des classes et autres locaux L'aération des locaux est fréquente et durant au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 3 heures.

### **Début et fin des classes à l'école St Joseph (horaires habituels) :**

- L'entrée de la garderie maternelle se fait par la petite cour arrière.
- Les élèves sont accueillis sur la petite cour arrière à partir de 8h35.
- L'entrée de la garderie élémentaire se fait par l'entrée habituelle. L'enfant se rend seul à la garderie.
- L'accueil sur la cour à partir de 8h35 :
  - Le sens de déplacement autour du château d'eau est à respecter.
  - Les parents attendent avec leur enfant en respectant le mètre de distance avec les autres familles.
  - Un enseignant, pulvérise une solution hydroalcoolique sur les mains de l'enfant qui entre et qui va immédiatement se ranger dans le rang matérialisé de sa classe.
- A 8h45, l'enseignant fait entrer sa classe suivant le protocole de déplacement défini. (Une classe à la fois)
- Le portail sera fermé à 8h45. Nous n'accepterons aucun enfant en retard.



- La récupération des enfants se fait sur la petite cour pour les maternelles, sur la grande pour les élémentaires.

## **Début et fin des classes à Ste Anne (horaires habituels) :**

- L'entrée de la garderie se fait par l'entrée habituelle. L'enfant se rend seul à la garderie.
- L'accueil sur la cour se fait à 8h35.
  - Les parents attendent avec leur enfant en respectant le mètre de distance avec les autres familles.
  - Un enseignant, pulvérise une solution hydroalcoolique sur les mains de l'enfant qui entre et qui va immédiatement se ranger dans le rang matérialisé de sa classe.
  - Quand tous les enfants d'une classe sont présents. L'enseignant fait entrer sa classe.
- Le portail sera fermé à 8h45. Nous n'accepterons aucun enfant en retard.

## **Récréations :**

Le brassage entre les classes est à limiter. Les classes étant en récréation ensemble sont :

### Récré PETITE COUR

- Classes de Marion : **10h00-10h30 / 15h30-16h00 (Groupe 2)**
- Classes de Sylvie : **10h00-10h30 / 15h30-16h00 (Groupe 2)**

### Récré GRANDE COUR

- Classes d'Édith et Séverine : **9h50-10h10 / 15h10-15h30 (Groupe 4)**
- Classes de Marie et Catherine : **10h10-10h30 / 15h30-15h50 (Groupe 5)**
- Classes de Cathy et Lydia : **10h30-10h50 / 14h50-15h10 (Groupe 6)**

### Récré JARDIN

- Classes de Mariwenn et Sandrine : **10h45-11h15 / 15h00-15h30 (Groupe 1)**
- Classe de Tiffanie : **10h45-11h15 / 15h00-15h30 (Groupe 3)**

### Récré COUR STE ANNE

- Classes de Gildas et Marion : **9h30-9h40 / 14h30-14h40 (Groupe 7)**
- Classes de Marielle et Sophie : **10h30-10h40 / 15h30-15h40 (Groupe 8)**



**Garderie :** La garderie est à éviter, autant que possible, pour réduire le brassage des groupes.

Les horaires restent 7h30-18h30. Il n'y a plus de gratuité.

## **Repas du midi :**

- Horaire S Jo                      Maternelle = 11h45, départ pour le restaurant scolaire par groupes définis plus haut.  
  Elémentaire = 11h50, départ pour le restaurant scolaire par groupes définis plus haut.
- Horaire St Anne                12h, départ pour le restaurant scolaire par classes.

Les maternelles doivent s'inscrire via le site de la mairie.

Les élémentaires retrouvent un fonctionnement habituel (badge).

Le départ et le retour des enfants, le midi, se fait comme avant le confinement (cour du collège pour les élémentaires de St Jo).

**Les parents acceptent tous les termes du présent protocole en envoyant leur enfant à l'école.  
A cette date, il n'y a plus de continuité pédagogique en distanciel.**

